

# **COMPTE RENDU**

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 septembre 2007**

L'an deux mil sept, le quatorze septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MOUQUET Raymond, Maire.

Etaient présents : MM. MOUQUET Raymond, AUVRAY Daniel, GIOMMI Umberto, BADUFLE Gilles, Mmes CHARTIER Catherine, ANDRE Brigitte, PAYOT Isabelle, M. HAMELIN Maurice, M. ESNAULT André, Mme BENOIST Marie-France (arrivée en cours de séance) formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s :

Secrétaire : Melle BOURDIN Julie

### **I- Nomination coordonateur recensement**

Le recensement de la population doit se dérouler en 2008. Pour le bon fonctionnement de cette opération un coordonateur communal doit être nommé.

Ce coordonateur assurera la liaison entre l'INSEE, la commune et l'agent recenseur qui sera nommé ultérieurement par arrêté communal.

Le conseil municipal décide de nommer Melle BOURDIN Julie en tant que coordonateur communal.

VOTE : UNANIME

### **II- Convention DDE Urbanisme**

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la DDE lui a proposé une nouvelle convention de mise à disposition de la Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E) auprès des communes pour l'instruction des actes d'urbanisme. Après lecture de la convention,

Le Conseil Municipal décide :

- d'Accepter la convention
- d'Autoriser Monsieur le Maire à signer la dite convention qui prendra effet à la date de la signature.

### **III-Demande d'achat de terrains**

Après lecture d'un courrier de M et Mme MIRAILLE qui demandait à la commune l'achat d'un terrain pour l'accès à une de leur parcelle, le conseil décide de ne pas donner suite favorable pour l'instant à cette demande afin de pouvoir utiliser ce terrain pour faire une future liaison entre la Rue du val et les terrains agricoles situés sur le plateau.

### **IV- Réunion des maires du canton**

La réunion de l'association des maires du canton se déroulant cette année dans notre commune ( le 15 octobre 2007) la cotisation sera exceptionnellement de 600 € imputable au 65748.

Le conseil municipal accepte cette cotisation exceptionnelle.

## **V- Demande de subvention au Conseil Général pour plantation de Végétaux**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a pris connaissance des conditions dans lesquelles sont délivrées les subventions pour la création de l'environnement paysager de l'antenne orange.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès du Conseil général.

**VOTE UNANIME**

## **VI –Occupation du domaine public**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une demande d'occupation du domaine public de l'hôtel-restaurant « LA SAPINIERE » sise 96-98-100 rue de la 2<sup>ème</sup> division d'infanterie U.S en date du 31 mai 2005, sur une distance de 11m x 3 m pour la vente, devant leur propriété , à emporter et à consommer sur place a été accordée en 2005.

Cet accord doit être renouvelé.

Le conseil Municipal décide donne son accord pour le renouvellement et fixe le montant de la redevance correspondante à 100 euros révisable annuellement.

**VOTE UNANIME**

## **VII- Achat de poubelle**

Le conteneur actuellement mis à disposition sur le parking de la mairie n'étant pas suffisant. Le conseil municipal décide d'acheter sur l'exercice 2007 un conteneur.

**VOTE UNANIME**

## **VIII- Intégration Rue du Montmain**

**1-**Monsieur le Maire a pris l'arrêté suivant :

**Article 1<sup>er</sup>** : *IL sera procédé à une enquête publique en vue du transfert de la Rue du Montmain dans le domaine public communal.*

**Article 2** : . *A cet effet, les pièces suivantes :*

- *notice explicative*
- *plan de situation*
- *registre d'enquête*
- *certificat de publication et d'affichage*

*seront déposés à la mairie durant les 15 jours consécutifs du lundi 08 octobre au lundi 22 octobre 2007 inclus.*

*Afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture et consigner éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.*

**Article 3** : *Monsieur François LE BERRE, commissaire enquêteur, demeurant 21 route de Vaux sur Aure 14400 BAYEUX, recevra à la mairie le dernier jour de l'enquête, les déclarations et observations des habitants de la commune, soit le lundi 22 octobre 2007 de 16h30 à 18h30.*

*Il les transmettra au maire avec le dossier de l'enquête, le tout accompagné des ses conclusions et avis.*

*Le conseil Municipal sera alors appelé à se prononcer définitivement, en tenant compte des conclusions de l'enquête ouverte sur la commune.*

**Article 4** : Le présent arrêté sera affiché à la mairie et publié selon les procédés en usage dans la commune.

Ces formalités devront être effectuées avant le 23 septembre 2007 (15 jours avant l'ouverture de l'enquête) et justifiées par un certificat du maire qui sera annexé au dossier avant l'ouverture de l'enquête.

L'insertion du présent arrêté sera réalisée également dans les journaux « Ouest France » et « La renaissance du Bessin » dans les délais réglementaires.

2-Après lecture du courrier de M.LECLAIR demandant la prise en charge financière de certaines installations dans la rue du Montmain , le conseil municipale décide de ne pas donner suite favorable à cette demande pour le moment.

**VOTE UNANIME**

#### **IX- Subvention Enfant GONDOLF**

L'enfant GONDOLF clémentine étant partie en voyage scolaire à ST Jean d'ARVES, le conseil municipal décide de verser la somme de 50 € prévue au budget en tant que subvention de la commune pour ce voyage. Imputable au compte 65748.

**VOTE UNANIME**

#### **X-Remboursement facture M.MOUQUET**

Monsieur le maire présente un état des dépenses qu'il a réglées en 2007 pour des achats effectués dans des magasins où la commune n'a pas de compte ouvert.

Le Conseil Municipal donne son accord pour rembourser à M. MOUQUET la somme de 443.90 €

**VOTE UNANIME**

#### **XI- Commission élections**

Fixation d'une date pour réunion commission administrative (élections)

#### **XII- Vente ordinateur M.ESNAULT**

L'informatique ayant été changé en Juillet 2006 l'ancien ordinateur obsolète pour la mairie sera cédé à titre gratuit à M.ESNAULT.

**VOTE UNANIME**

#### **XIII Motion de soutien à Ingrid BETANCOURT**

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre de M CAPELLE Jacques président de l'association de normandie demandant une motion de soutien à Ingrid BETANCOURT.

Après débat le conseil municipal donne son accord. (copie de la motion de soutien affichée)

**VOTE UNANIME**

#### **XIV- Repas des aines**

La date du 18 novembre a été retenue pour le repas des aînés. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

#### **XV- Formation commission d'action sociale**

Mme Daniel ayant démissionné du conseil municipal et faisant partie du CCAS en démissionnant du Conseil Municipal Mme DANIEL a démissionnée du CCAS étant donné qu'elle avait été désignée en tant que membre représentant le conseil. ; une nouvelle personne doit être désigné.

Le Conseil Municipal décide de nommer Mme ANDRE Brigitte

Mme ANDRE Brigitte .prendra ces fonctions dès aujourd'hui.

#### **VOTE UNANIME**

#### **XVI- Affaires diverses**

- MM.AUVRAY, HAMELIN, ESNAULT iront à la réunion du SEROC qui se déroulera la 18 septembre 2007.
- L'instauration des « sacs jaunes » pour le ramassage des emballages alimentaires sera mis en place dans l'avenir
- Les analyses d'eau de cette saison sont les meilleurs du département.
- Mme BENOIST demande de trouver une solution pour que le poste de secours puisse être ouvert pour la saison 2008. M.MOUQUET explique les difficultés qu'il a à recruter du personnel pour le poste de secours, il refera une demande à la sous préfecture pour trouver des solutions mieux adaptées à ce recrutement.
- Accord du conseil pour que le maire demande deux subventions au conseil général : 1- : **subvention salle communale**

**2- : subvention aménagement des bureaux dans la mairie  
existante (ancienne école)**

Séance levée à 23 h 00